



# L'APIC'ure

Vol. 32 #4

Bulletin de l'Association pour la Protection des Intérêts des Consommateurs ☒ 904, De Puyjalon - Baie-Comeau G5C 1N1 ☎ 418.589.7324

Après la pause estivale, l'APIC a repris ses activités régulières le 17 août dernier...

...Mais connaissez-vous les divers **services et activités offerts à l'APIC?**

Plusieurs activités ont été mises sur pied afin de répondre aux mandats qui nous ont été confiés par notre assemblée générale, nos membres et le milieu. Ces activités, réalisées de façon continue ou sur demande, tentent de répondre de manière adéquate aux besoins de la population desservie. En voici la liste :

## Volet Budget

### 1 - Atelier de formation sur le budget

Cette activité sert autant à regrouper les consommateurs qu'à prévenir l'endettement et la surconsommation. Elle comprend des exposés magistraux et des discussions de groupes sur des sujets tels la définition et l'utilité du budget, l'élaboration d'un budget propre à chacun, les types d'endettement et de crédit.



### 2 - Consultation budgétaire

Ces consultations sont réalisées sous forme de rencontres individuelles ou de couples et visent une approche personnalisée permettant aux participants de prendre conscience des problèmes et solutions concernant leur situation financière.



## APIC'tualités

- Suite à l'AGA de juin dernier, voici les administratrices et administrateur occupent les postes d'officiers au sein du conseil d'administration de l'APIC: Bibiane Desbiens, présidente; Nathalie Boudreault, secrétaire et Michel Savard, trésorier.
- Dans le cadre du Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS), un projet pilot d'une année, visant la mise en place d'un point de service de l'APIC sur le territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord a été approuvé par la Conférence des Élus de la Côte-Nord et l'équipe de soutien régional. Ce projet permettra le déploiement des services d'éducation aux finances personnelles de base visant à soutenir les personnes dont la situation financière est précaire.
- Après plusieurs mois de discussion, une nouvelle entente entre les caisses populaires de Baie-Comeau, Hauterive et Ragueneau, Développement International Desjardins (DID) et l'APIC devrait être signée prochainement et ainsi assurer le maintien des prêts de solidarité, petits prêts de dépannage sans intérêts, pour les trois prochaines années.

## Sommaire:

Services offerts .....	page 1-2
Comment Économiser .....	page 3
Conseils utiles pour vous budgéter.....	page 3
En matière de finances personnelles .....	page 3
Rappels ... .. Automobiles.....	page 4



Membre de la Coalition des Associations de Consommateurs du Québec (CACQ)

### 3 – Aide technique

Le personnel de l'APIC offre son aide pour rédiger des lettres de mise en demeure lors d'un litige avec un commerçant ou pour compléter divers formulaires gouvernementaux ou autres. Par exemple, il peut s'agir de la demande d'allocation au logement, la demande de pension de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti, etc.

### 4 – Impôt

L'APIC offre aussi une aide pour compléter les déclarations de revenu des particuliers pour les personnes et ménages à faibles revenus. Ce service est gratuit pour nos membres.



*Volet Aide*

## *Volet Consommation*

### 5 – Ateliers sur la consommation et sur la Loi de la Protection du consommateur

Ces ateliers servent principalement à informer les consommateurs concernant des sujets reliés à la consommation les touchant plus particulièrement. Des discussions de groupes, visant la mise en commun d'expériences vécues par les participants, permettent à ces derniers d'échanger et même de se regrouper pour tenter des actions. Bien que le contenu puisse varier selon le sujet abordé lors de l'atelier, on y aborde généralement des thèmes comme les techniques de comparaison du rapport qualité/prix, la différence entre les besoins essentiels et les besoins superflus et les droits et responsabilités en tant que consommateurs.

Nb. Ces ateliers sont réalisés sur demande, soit par un organisme ou un groupe de personnes



### 6 – Bulletin d'information l'APIC'ure

Ce bulletin, que vous lisez actuellement, est gratuit et accessible en plusieurs points de distribution. Il informe les membres de l'Association et les lecteurs des diverses facettes de la consommation tout en les guidant vers de bonnes habitudes de consommation. Il sert aussi d'outil de référence lors de situations ambiguës ou problématiques reliées à une question de consommation. Les rubriques retrouvées dans le bulletin l'APIC'ure sont généralement les résultats de tests et/ou d'enquêtes, des informations sur la Loi 72 ou sur différents biens de consommation, des trucs de prévention contre les pièges de la consommation, la section mise en garde et les rappels automobiles

### 7 – Traitement des plaintes

Ce service vise à aider les consommateurs aux prises avec une question ou un problème relié à la consommation (contrat non respecté, vice caché, garantie, etc.). Cette activité permet d'offrir une aide technique pour l'élaboration du dossier, la production de formulaires de plaintes, la référence et l'orientation des consommateurs vers des organismes plus aptes à défendre leur cause. En personne ou par téléphone, les consommateurs ont accès à des informations spécifiques concernant leurs problèmes ; des conseils sur les démarches à entreprendre ; les coordonnées d'organismes ou de personnes pouvant les aider à résoudre leurs problèmes.

### 8 – Demandes d'informations

L'APIC répond aussi aux demandes d'information des consommateurs sur toutes questions touchant l'achat de biens et services, ce qui comprend, entre autre, l'auto, la vente entre particuliers, la vente itinérante, la maison etc., etc., etc.

### 9 – Centre de documentation

Dans le but d'informer les consommateurs et de prévenir la surconsommation et la fraude, un centre de documentation est accessible à la population et renferme, entre autre, de l'information concernant les différents secteurs de la consommation comme les garanties, les contrats, le crédit, la réparation d'électroménagers, la vente entre particuliers, etc.



2

# Comment économiser

## Faire son budget pour joindre les 2 bouts

Faire son budget est le meilleur moyen pour savoir où va son argent et pour permettre d'arriver financièrement. C'est aussi une bonne façon de vérifier ses dépenses. Aligner les sommes déboursées dans chaque poste budgétaire peut révéler bien des choses sur ses habitudes de consommation. Même s'il n'y a pas de recettes miracles qui permettent d'économiser beaucoup d'argent en peu de temps, il y a une foule de petites économies qui s'additionnent et qui finissent par représenter des montants intéressants. Plus important encore, faire son budget, lorsqu'on est en mesure de joindre les deux bouts, permet d'économiser, d'utiliser plus efficacement ses revenus et se créer un coussin financier.

En cas de coup dur, il permet de traverser la tempête sans compromettre sa sécurité financière. Un bon coussin peut nous éviter de vendre nos biens; de les voir saisir s'ils ne nous appartiennent pas ou de liquider nos actifs financiers comme les REER et autres placements pour payer nos comptes courants. Bien placé, un coussin financier peut aussi rapporter des intérêts tout au long de l'année. Cela dit, il ne faut pas confondre épargne ou économie avec placement ou investissement comme le font certains « experts de la finance ». En fait, il faut avoir suffisamment épargné avant de penser à investir le surplus et un bon conseiller financier vous suggèrera certainement d'avoir de 3 000\$ à 5 000\$ dans votre compte avant de commencer à investir sérieusement!



## Conseils utiles pour vous budgéter

- ☑ **Prenez le temps** d'établir vos objectifs d'épargne pour constituer votre coussin financier et le temps de calculer le nombre de mois nécessaires pour mettre de côté 2 à 3 mois de dépenses en épargnant 10 % de vos revenus mensuels nets.
- ☑ **Faites votre budget.** Essayez de faire un budget juste et réaliste qui tient compte des revenus (réguliers et ponctuels) et des dépenses (fixes et variables) que vous avez réellement.
- ☑ **Réfléchissez bien à toutes vos dépenses mensuelles.** Sont-elles toutes nécessaires dans votre situation actuelle? Peuvent-elles être arrêtées ou réduites demain matin? Indépendamment de votre situation, vous devez inscrire toutes vos dépenses dans votre budget.
- ☑ **Comparez le total de vos dépenses et de vos économies à votre revenu global.** Si le premier total est inférieur, parfait! Mais s'il est supérieur, il faudra modifier certains éléments, probablement réduire vos dépenses.
- ☑ **Consignez tout ce que vous dépensez pendant au moins un mois.** Dépensez-vous réellement ce que vous aviez prévu dans votre budget? En consignation vos dépenses, vous serez en mesure de rajuster votre budget, de constater rapidement où va votre argent, de trouver des dépenses oubliées dans votre plan et de déterminer où vous pouvez réduire vos dépenses.

## En matière de finances personnelles:

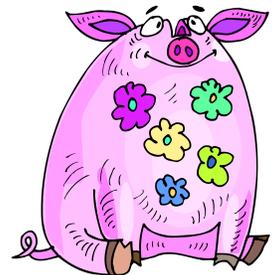
### Faut pas...

- Vivre « au mois »
- Vivre au-dessus de ses moyens ou sur la marge de crédit
- Emprunter pour payer les dépenses courantes
- Acheter sur un coup de tête
- Consommer maintenant, payer plus tard !
- Oublier les dépenses annuelles dans son budget mensuel
- Déposer ses factures dans le tiroir sans les regarder



### Faut...

- Faire son budget
- Avoir un coussin financier
- Prendre le temps de magasiner et d'épargner avant d'acheter
- Renouveler son hypothèque en négociant le taux et faire des versements hebdomadaires
- Contribuer à ses REER (idéalement par versements périodiques)
- Demander conseil à un planificateur financier





L'APIC publie les rappels automobiles qui présentent un intérêt particulier. Il ne s'agit pas du relevé complet des rappels tel que compilé par Transport Canada. Pour consulter le relevé complet des rappels, vous pouvez consulter la section « rappels de véhicules » du site de Transport Canada (<http://www.tc.gc.ca/>) ou rejoindre l'APIC au 589-7324.

**DODGE**

**Modèles:** JOURNEY 2011 à 2015

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015297**

**Unités concernées : 43 679**

**Détails du rappel :** Sur certains véhicules munis d'un moteur de 2.4 L, le capot du moteur pourrait bouger au fil du temps en raison des vibrations de la route au point où il pourrait entrer en contact avec le collecteur d'échappement et provoquer un incendie.

**Correction :** Les concessionnaires devront installer un dispositif de retenue amélioré sur le capot du moteur.

**Modèles:** RAM 1500, RAM 2500 et RAM 3500 2013 à 2015

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015326**

**Unités concernées : 153 011**

ET

**Modèles:** CHARGER 2011 à 2014

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015329**

**Unités concernées : 13 169**

**Détails du rappel :** Sur certaines camionnettes quatre portes, le logiciel dans le module de commande des dispositifs de retenue des occupants pourrait contenir des étalonnages de collision latérale qui sont trop sensibles. Cela pourrait causer le déploiement imprévu du rideau de coussin gonflable latéral, du coussin gonflable de siège et/ou du pré-tendeur de ceinture de sécurité dans certaines conditions de conduite. **Correction :** Les concessionnaires devront mettre à jour l'étalonnage du module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

**Modèles:** RAM 1500, RAM 2500, RAM 3500, RAM 4500 et RAM 5500 2012 à 2014

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015330**

**Unités concernées : 235 925**

**Détails du rappel :** Sur certains véhicules munis de centres électroniques de renseignements sur le véhicule, le faisceau de câbles du volant pourrait s'user contre le ressort de retenue du coussin gonflable du conducteur. Ceci pourrait causer un court-circuit et provoquer le déploiement soudain du coussin gonflable du conducteur. **Correction :** Les concessionnaires devront fixer en place le faisceau de câbles et ajouter des capuchons de protection sur le ressort de retenue.

**GMC**

**Modèles:** BUICK ALLURE 2005 à 2009; BUICK RAINIER 2006 et 2007; CHEVROLET TRAILBLAZER, TRAILBLAZER EXT, GMC ENVOY et GMC ENVOY XL 2006 et PONTIAC GRAND PRIX 2007

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015365**

**Unités concernées : 52 153**

**Détails du rappel :** Sur certains véhicules, le module de commande des phares (HDM) pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de température élevée sous le capot. Ce faisant, les feux de croisement et les feux de jour pourraient ne pas pouvoir s'allumer. **Correction :** Les concessionnaires devront remplacer le relais du module de commande des phares. Remarque : Ce problème n'a aucune incidence sur les feux de route, les feux arrière, les clignotants et les phares antibrouillard. Remarque : Le présent rappel remplace le rappel 2014-535.

**MAZDA**

**Modèles:** MAZDA CX-9 2007 à 2013

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015323**

**Unités concernées : 10 600**

**Détails du rappel :** Sur certains véhicules, le joint à rotule de suspension avant pourrait se détacher du bras de commande inférieur en raison de la corrosion causée par l'intrusion d'eau salée. Cela pourrait causer une perte de contrôle de la direction, ce qui augmenterait les risques d'accident pouvant entraîner des blessures ou des dommages matériels (ou les deux). **Correction :** Les concessionnaires devront remplacer le bras de commande inférieur par une version améliorée.

**VOLKSWAGEN**

**Modèles:** CC, PASSAT et TIGUAN 2010 à 2014; GOLF et GTI 2011 à 2014; EOS 2011 à 2013 et JETTA 2010 à 2013

**Numéro de rappel de Transports Canada 2015344**

**Unités concernées : 41 308**

**Détails du rappel :** Sur certains véhicules, les anneaux guides internes du contacteur annulaire du volant pourraient se déplacer ce qui peut exercer une tension sur le câble plat interne et casser celui-ci. Si le câble se casse, la connexion électrique au coussin gonflable avant du conducteur pourrait être perdue rendant le coussin gonflable inopérant et provoquer l'allumage du voyant des coussins gonflables. **Correction :** Les concessionnaires devront effectuer les réparations nécessaires au besoin.

**APIC Côte Nord**

904, de Puyjalon Baie-Comeau (Québec) G5C 1N1

Je désire devenir membre de l'APIC

Je renouvelle ma carte

5 \$ par individu 15 \$ par groupe 25 \$ par groupe de soutien

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_



Ont collaboré :

**Frédéric Boudreault,**

**Diane Lavoie et Sophie Rivière**

Réalisation graphique :

**Frédéric Boudreault**